

Autorité de régulation des jeux en ligne
ARJEL

Compte-rendu des délibérations du collège

Vendredi 28 mai 2010

Le 28 mai 2010 le collège de l'Autorité de régulation des jeux en ligne ;

Vu la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

A adopté la décision suivante :

- ❖ Décision n°2010-009 portant adoption de la liste des catégories de compétitions et types de résultats de ces compétitions pouvant faire l'objet de paris sportifs en ligne.